
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 10

Votants: 11

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 10 juillet 2020, s'est réunie sous la présidence de Jean Claude LANDRIER.

Sont présents: Jean Claude LANDRIER, Jocelyne KAPLON, Josiane MAGNE, Richard MOREAU, Franck MONOT, Valerie TEDESCO, David LE QUERE, José FERREIRA VILACA, Prescilla PELLARD, Helene MARECHAL

Représentés: Anthony HUILLIER par Jocelyne KAPLON

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Jocelyne KAPLON

Le procès verbal de la réunion du 10 juin 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

Le Maire demande un ajout à l'ordre du jour:

- Nomination d'un délégué AGEDI

Le conseil municipal à l'unanimité accepte d'inscrire cet ajout à l'ordre du jour.

Objet: ASSURANCE PREVOYANCE participation employeur - DE 2020 050

Le personnel de la mairie a sollicité une prise en charge par l'employeur de la cotisation MNT maintien de salaire.

Le conseil municipal accepte cette prise en charge telle que la réglementation le permet et dans les conditions suivantes:

participation: montant fixe de 10€ mensuel pour un temps complet 35h et au prorata pour un temps non complet ou temps partiel.

Participation à partir du 1er janvier 2021.

Le conseil municipal charge le maire de contacter le Centre de Gestion pour avis du comité technique afin de mettre en place cette participation.

Le conseil municipal charge le maire de signer tout document se rapportant à cette participation.

Objet: RECENSEMENT POPULATION 2021 nomination référent - DE 2020 051

Le maire informe le conseil municipal qu'en 2021 sera réalisé sur la commune un recensement de la population.

Il est indispensable de nommer une personne qui sera coordonnateur communal qui sera l'interlocuteur privilégié auprès de l'INSEE.

Cette personne sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Le maire propose Mme Jocelyne KAPLON.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la nomination de Mme Jocelyne KAPLON coordonnateur communal pour le recensement 2021.

Objet: COMMISSION CCID liste titulaires et suppléants - DE 2020 052

Suite aux élections municipales la commission Communale des Impôts Directs doit être renouvelée.

Le Maire propose les membres suivants:

Titulaires	Suppléants
1 RAUSCENT Olivier	1 MONOT Franck
2 GRANDJEAN Annie	2 TEDESCO Valérie
3 MOREAU Richard	3 LE QUERE David
4 BOIVIN Michel	4 BALACE Daniel
5 BALME Alain	5 BERRIER Frédéric
6 SONNETTE Christian	6 PETIT Didier
7 CHAUVEAU Jean Claude	7 PANNETRAT François
8 ROBERT Vincent	8 MARECHAL Hélène
9 CHAUMARD Philippe	9 TOFFOLI Dino
10 PELLARD Prescilla	10 TEDESCO Marc
11 HUILLIER Anthony	11 HERRARD Marie Laure
12 BASTIAN Jean Luc	12 FERREIRA VILACA José

L'administrateur général des finances publiques retiendra six commissaires titulaires ainsi que six commissaires suppléants.

Le conseil municipal arrête cette liste et charge le Maire de la présenter à la Direction Générale des Finances Publiques à AUXERRE.

Objet: CNAS participation retraité - DE 2020 053

Le Maire présente au conseil municipal une proposition du CNAS organisme d'Action Sociale, qui permet de cotiser pour les agents retraités sur une base de 137.80€ annuel pour 2020.

La mairie cotise pour les agents en activité.

Le conseil municipal ne souhaite pas cotiser pour les retraités.

Objet: AGEDI annule et remplace délib 2020 030 délégué - DE 2020 054

Désignation d'un délégué au sein du syndicat « *Agence de GEstion et Développement Informatique* » (A.GE.D.I).

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 24 mai 2020 il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La mairie de Provençy, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DESIGNE Monsieur Jean Claude LANDRIER, Maire, domicilié à 5 Grande Rue 89200 PROVENÇY, mail: jclandrier@orange.fr, tél: 0613346649, comme délégué de la mairie de

Provençy au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.

- AUTORISE **Monsieur le Maire**, à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

Informations et Questions diverses:

- Rue du Pâtis (Bloquer la rue au niveau de l'aire de jeux)
- Défibrillateur
- Boîte à livres
- Matériel pour employé communal
- Sinistre appartement 24 Grande Rue
- Annulation des festivités du 14 juillet.
- Installation d'une table de ping pong.

Séance levée à 20h40.

Délibérations du 10 juillet 2020:

ASSURANCE PREVOYANCE participation employeur - DE_2020_050

RECENSEMENT POPULATION 2021 nomination référent - DE_2020_051

COMMISSION CCID liste titulaires et suppléants - DE_2020_052

CNAS participation retraité - DE_2020_053

AGEDI annule et remplace délib 2020 030 délégué - DE_2020_054